

Règlement Intérieur

Pour que chacun vivent un agréable séjour, merci à tous de respecter le règlement du Centre.

ARRIVEE

A son arrivée, le vacancier devra se présenter au "Responsable semaine" et se verra remettre les clés de son hébergement (pour les réservations de bâti) ou indiquer le numéro de son emplacement et l'emplacement de son frigo (pour les réservations d'emplacement de camping).

Le vacancier ne peut s'installer sur son terrain ou dans son logement sans y avoir été autorisé par le Responsable Semaine.

PRESENCE

Est présent toute personne s'étant annoncée par avance (penser à ajouter dans son espace client les noms, prénoms, date de naissance de chacun des accompagnants).

→ Merci de prévenir Sofy (responsable des réservations) de toute modification de séjour (durée, nombre de personnes présentes, visites, ...) : info@leroumagnan.fr

BRUIT ET SILENCE

De 23 h 00 à 8 h 00 le SILENCE ABSOLU est à respecter. Les vacanciers sont priés de quitter la place de jeux.

VEHICULES

Chaque réservation d'un emplacement (bâti ou non) comprend le parking de 2 véhicules maximum.

→ Merci de prendre contact avec le Responsable Semaine pour tous véhicules supplémentaires.

→ Circulation des véhicules :

- La vitesse maximale autorisée dans le Centre est « au pas ».
- A partir de 23 h 00, toute circulation de véhicule à moteur EST INTERDITE.

Les retardataires stationneront leur véhicule le long de la route, à l'extérieur du Centre.

→ Stationnement des véhicules : les véhicules sont stationnés sur l'emplacement attribué en position de départ. Les véhicules des visiteurs sont stationnés sur les parkings prévus à cet effet.

→ Le lavage des voitures est interdit.

TRI DES DECHETS

→ Les ordures ménagères sont à mettre dans des sacs poubelles. Ensuite, ils sont à déposer dans les **POUBELLES VERTES** près du portail d'entrée.

→ Les emballages papier-carton, les journaux-magazines, les briques alimentaires et les cartons pizza sont à déposer en vrac dans la **POUBELLE JAUNE**.

→ Les bouteilles et flacons en plastiques se mettent dans la **POUBELLE GRISE**.

→ Merci de bien vouloir déposer vos verres dans les poubelles prévues pour les verres de la commune.

ANIMAUX DOMESTIQUES

Nos amis les chiens, ainsi que tout autre animal domestique, ne sont pas admis dans le Centre.

FEUX, BARBECUE, CIGARETTES

En raison d'un très haut risque d'incendie, tous feux et sources de flammes SONT INTERDITS :

- Feu de camps, barbecue à gaz ou à bois/charbon, skottel braai, bougies, ... sont à proscrire.
- Cigarettes, cigares et pipes sont INTERDITS du 1^{er} juin au 30 septembre à l'intérieur du Centre.

